



Communiqué de presse

Plan de déconfinement Ouverture de l'accueil de loisirs « La Ruche »

Redon, le 20 mai 2020

La situation sanitaire du Pays, liée au coronavirus Covid-19, a conduit à la fermeture des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) depuis le 16 mars 2020. Seul l'accueil des enfants des personnels en charge de la gestion de la crise a été assuré les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, il a été décidé d'ouvrir L'Accueil de Loisirs de La Ruche, le mercredi 27 Mai 2020, et ce dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

La Ville de Redon a mis en place une organisation respectant les grands principes du protocole sanitaire :

- le maintien de la distanciation physique
- l'application des gestes barrières
- la limitation du brassage des enfants
- le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- la formation, l'information et la communication

Toutefois la réglementation autorise l'ouverture des Accueils Collectifs de Mineurs sous réserve de respecter les règles de distanciation physique et la limitation du brassage d'enfants. La configuration de l'accueil de Loisirs de La Ruche permet un accueil de **45 enfants**. Pour accompagner la reprise du travail des parents, la Ville de Redon est dans l'obligation de mettre en place temporairement des **critères d'inscriptions** (cumulatifs) :

- Accueil réservé aux redonnais ;
- Enfant des personnels prioritaires ;
- Enfant scolarisé en maternelle ou en élémentaire ;
- Enfant dont les parents travaillent (2 parents pour un couple, 1 parent pour les familles monoparentales)

Les réservations seront obligatoires, le lundi au plus tard, sur le portail familles. (en cas de problème contacter la DSEC – 02.99.71.01.08 ou par mail : serviceseducatifs@mairie-redon.fr).

Les horaires d'ouverture seront les suivants :

Accueil de 7h45 à 9h00

Départ le soir à partir de 16h30 et jusqu'à 18h

Accueil à la journée exclusivement.

Pour permettre un accueil des enfants en toute sécurité sanitaire, il a été décidé parfois des aménagements nouveaux pour accéder à l'Accueil de loisirs (parking devant le horseball exclusivement), un plan de circulation pour accéder jusqu'au portail, dans les locaux et les espaces extérieurs, une occupation des salles différenciée, cela en fonction de la configuration des lieux.

L'équipe du service Enfance Jeunesse se réjouit de la réouverture et du retour des enfants. Un programme d'activités est en cours de préparation, dans le respect des règles sanitaires.

contact@mairie-redon.fr
tél : 02 99 71 05 27